Image not found or type unknown

Vente objet ancien à un prix sous évalué

Par **Eric66**, le **21/06/2016** à **10:03**

J'ai vendu un objet ancien à un collectionneur.
Je lui ai cédé pour 200€ et j'ai appris deux jours après qu'il valait en réalité 10.000€.
L'acheteur le savait mais il ne m'a rien dit.
Y a t'il un recours possible ?

Par **jos38**, le **21/06/2016** à **13:59**

non. vous ne pouvez reprocher à votre acheteur d'avoir fait une affaire. maintenant, n'ayez pas trop de regret quelqu'un vous a dit que cet objet valait 10000€ mais est-ce un expert? tout dépend de l'état, de la date,etc. ce n'est pas l'ancienneté d'un objet qui fait sa valeur mais sa rareté. un très bel objet ancien fabriqué en milliers d'exemplaires a très peu de valeur

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés